

6 août 2007 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Lettre de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, adressée à Mme Michèle Alliot-Marie, ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales, sur la sécurité des manèges et attractions, le 6 août 2007.

Madame le Ministre,

Depuis plusieurs années, les attractions et manèges fréquentés par nos compatriotes lors des fêtes foraines se sont considérablement transformés, devenant toujours plus rapides et plus spectaculaires. Dans le même temps, plusieurs accidents sont intervenus, dont le dernier particulièrement grave à Saint-Germain-en-Laye samedi dernier. Les forains et leurs représentants eux-mêmes demandent un changement de la réglementation pour tenir compte de ces évolutions.

C'est pourquoi je vous demande de prendre dès aujourd'hui les dispositions nécessaires pour que, d'une part, la sécurité des manèges et attractions en service sur l'ensemble du territoire français soit immédiatement vérifiée et confortée, d'autre part, la réglementation en vigueur et les modalités de sa mise en oeuvre soient modernisées pour préserver en toutes circonstances l'intégrité physique de tous ceux de nos concitoyens qui utilisent ces attractions. Les fêtes foraines sont des moments de joie pour les Français. Elles ne sauraient devenir des moments de drame.

Je vous remercie de me faire part des dispositions que vous aurez prises et d'associer naturellement l'ensemble des acteurs concernés.

Je vous prie d'agréer, Madame le Ministre, l'expression de mes respectueux hommages.

Nicolas SARKOZY

Madame Michèle Alliot-Marie

Ministre de l'Intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales